



AGENCE
NEWS
PRESS

Le 6 juillet 2016

Le président du CSFPT au sujet du vote du Livre Blanc de la FPT

Le Livre Blanc du CSFPT, « Demain, la fonction publique territoriale », a été présenté par Philippe Laurent en présence de la ministre de la Fonction publique et voté sans aucune opposition.

Lors de la séance plénière du 6 juillet 2016 du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), Philippe Laurent, maire de Sceaux, et président du CSFPT a présenté un document intitulé « Demain, la fonction publique territoriale », fruit d'un travail coopératif de plus de dix mois au sein du Conseil, auquel l'ensemble des membres, élus locaux et représentants des organisations syndicales, ont pris une part très active.



Ce « Livre blanc » a fait l'objet d'une vote positif des deux collèges, ce dont s'est réjoui Philippe Laurent, pour qui « ce vote marque le profond attachement de l'ensemble du monde public local, employeurs comme agents, à une fonction publique territoriale organisée en statut, attractive et adaptée au contexte évolutif du service public ». Pour le président du CSFPT, « un tel résultat, largement consensuel, est à mettre au crédit de la qualité du dialogue social au sein du CSFPT ».

Le président a remercié la ministre de sa présence qui démontre l'importance qu'elle attache aux enjeux et défis de la fonction publique territoriale, retracés dans le document présenté ce jour.

Philippe Laurent a rappelé qu'il avait souhaité, en début de mandat, « que puisse être réalisé cet exercice de réflexion transversal afin de faire un bref état des lieux et de voir quels seront les points saillants de l'avenir en pointant quelques priorités qui nous semblent dominantes. »

Il s'agit pour lui de « prendre ce temps de l'anticipation », tout en soulignant que « ce rapport a pour intérêt de pointer les sujets d'avenir à partir du présent et il n'a, je crois, omis aucun sujet essentiel en ouvrant ou engageant des réflexions qui mériteront, évidemment, d'être approfondies par le CSFPT, dans chacune des formations spécialisées requises. »

Ce travail de longue haleine s'est fait « en respectant la pluralité des points de vue - évidente dans un organisme qui réunit les syndicats et les employeurs », en ayant comme philosophie de « ne pas obérer ou préempter l'avenir, nous laissant ainsi la faculté de réévaluer les priorités en fonction de l'actualité et d'évolutions conjoncturelles. »

Philippe Laurent a conclu sur les prochains thèmes que le CSFPT a d'ores et déjà inscrits à sa feuille de route : « un bilan de la loi de 2007 sur la mise en oeuvre de la formation pour les agents territoriaux, un bilan de la mise en place de la PSC dans les collectivités, un travail sur la catégorie A ...et, à l'automne, nous aborderons une réflexion sur les ATSEM dont les missions ont été souvent et fortement transformées par la réforme des rythmes scolaires. Nous n'oublions pas les agents des outre-mer et nous allons poursuivre le travail déjà engagé pour Mayotte sur d'autres sujets ».

Communiqué de presse du président du CSFPT du 06 juillet 2016
Séance plénière du 06-07-2016